

CHARTRE DE DEONTOLOGIE DE CONSEIL FORMATION COMPETENCES

La déontologie du bilan de compétences est un ensemble de **principes éthiques** et de **normes professionnelles** qui régissent les activités des consultants en bilan de compétences, vise à assurer **la qualité des services de bilan de compétences** et à protéger les droits des personnes qui les sollicitent.

Conseil Formation Compétences s'engage sur la déontologie, ainsi chaque consultant intervenant respecte tous les éléments de la charte déontologie mise en place :

Confidentialité : les informations recueillies lors d'un bilan de compétences sont confidentielles et ne peuvent être partagées sans le consentement du bénéficiaire.

Impartialité : les consultants en bilan de compétences sont impartiaux et ne sont pas influencés par des considérations politiques, religieuses, économiques ou autres.

Compétence professionnelle : les consultants en bilan de compétences sont compétents dans leur domaine et mettent en œuvre des méthodes et des outils fiables pour évaluer les compétences et les aspirations professionnelles des bénéficiaires.

Transparence : les consultants en bilan de compétences expliquent clairement les processus et les méthodes utilisés pour évaluer les compétences et les aspirations professionnelles des bénéficiaires.

Éthique : les consultants en bilan de compétences respectent les principes éthiques et évitent tout comportement inapproprié ou déloyal.

Responsabilité : les consultants en bilan de compétences sont responsables de la qualité de leur travail et des résultats obtenus. Ils s'assurent que des bénéficiaires qui sollicitent leur aide comprennent les résultats du bilan et comment les utiliser pour améliorer leur vie professionnelle.

En respectant ces principes éthiques et en suivant les normes professionnelles, les consultants en bilan de compétences de Conseil Formation Compétences offrent des services de qualité aux bénéficiaires qui sollicitent leur aide et les aider à atteindre leurs objectifs professionnels.